

**Contrat de concession de service de restauration du site du Bordeaux du Secrétariat Général pour l'administration du
Ministère de l'Intérieur de la zone Sud-Ouest (SGAMI-SO)**

SGAMI33-2025-12-FCS

Annexe 3 au CCAP : Contribution en personnel de l'autorité concédante

Nombre d'agents physiques	Niveau de qualification et échelon	Poste occupé	Ancienneté du personnel en poste	Nature du contrat	Nombre mensuel d'heures effectuées dans le marché Horaires de travail	Droits à congés
1	Adjoint technique	Cuisinier	30/12/16	Agent titulaire de la fonction publique	37H hebdomadaire 160,3 heures mensuelles Horaires : 7h24 - 14h24	- 27 jours de congés annuels dont 2 jours de fractionnement - 7 jours de RTT

L'autorité concédante porte à la connaissance du concessionnaire le fait que le salarié mis à disposition peut prétendre à ses droits à la retraite à compter de la cinquième année d'exécution du contrat de concession